



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES FINANCES
DIRECTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT
Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP)

PRESENTATION DES REALISATIONS
DE LA CELLULE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET PROGRAMMES (CAP)
Année 2009



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



Plan de la présentation

1. Généralités
2. Structure organisationnelle
3. Objectifs
4. Stratégie d'intervention
5. Éléments de bilan
6. Leçons Apprises
7. Perspectives



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



1. Généralités

- ☞ La CAP est créée par arrêté N° 005645 MEF/DGF/DDI du 23/08/ 2006 modifié par l'arrêté N° 007961 MEF/DGF/DDI du 07/08/ 2007;
- ☞ La CAP est cofinancée par l'État et le PNUD,
- ☞ La CAP est une structure d'appui conseil et de renforcement de capacités des acteurs de la mise en œuvre des Projets et Programmes ;
- ☞ La CAP joue également un rôle de veille de par sa mission de coordination des exercices annuels d'audit ;



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



1. Généralités (suite et fin)

- ☞ un rôle d'appui - conseil : la CAP apporte son appui aux Projets et Programmes et aux Ministères Techniques dans les différents domaines de ses compétences selon une approche par la demande ;
- ☞ un rôle d'accompagnement : la CAP, au travers de la modalité «Exécution Nationale » (NEX), accompagne les projets et programmes dans leur mise en œuvre (de la formulation à la clôture en passant par la mise à disposition des fonds et l'exécution).
- ☞ un rôle de veille : la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes assure la coordination des exercices d'audits des différents projets et programmes.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



2. Structure organisationnelle

- ☞ La CAP est sous l'ancrage institutionnel du Ministère de l'Économie et des Finances;
- ☞ La CAP est sous la supervision d'un Comité de Pilotage présidé par le DDI et comprenant la DCEF, le PNUD et l'UNFPA ; le comité peut être élargi à toute autre structure ou personne ressource;
- ☞ La CAP fonctionne suivant une structure matricielle forte (dynamisme, flexibilité et gestion appropriée des interfaces) ;
- ☞ La CAP est composée de quatre unités
 - ☞ Une Unité d'Appui aux Projets/Programmes
 - ☞ Une Unité d'Appui à l'Exécution Nationale
 - ☞ Une Unité d'Appui à l'Audit
 - ☞ Une Unité de Gestion et de Coordination.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



3. Objectifs poursuivis

3.1 Objectif Global

- ☞ LA CAP a pour objectif global de contribuer à l'amélioration du niveau (taux d'absorption des crédits sur ressources extérieures) et de la qualité (respect des règles et procédures en vigueur) d'exécution des Projets et Programmes.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



3.2 Objectifs spécifiques

- ☞ Promouvoir la modalité « Exécution Nationale » comme stratégie de mise en œuvre de la Déclaration de Paris
- ☞ Renforcer les capacités de mise en œuvre des Projets et Programmes du Gouvernement du Sénégal
- ☞ Améliorer le système de suivi de l'exécution financière des Projets et Programmes
- ☞ Promouvoir une gestion transparente des projets et programmes grâce à une systématisation des exercices d'audits
- ☞ Assurer la capitalisation et la vulgarisation des bonnes pratiques grâce à une stratégie de communication proactive



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



4. Stratégie d'intervention

- ☞ En tant que structure d'appui-conseil, la CAP
 - ⇒ Développe des partenariats avec tous les acteurs (UGP de Projets/Programmes, Ministères techniques, bailleurs de fonds) ;
 - ⇒ suscite la demande en offrant des services appropriés,
 - ⇒ Adopte la stratégie d'impartition (faire faire) ;
 - ⇒ Capitalise les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de Projets et Programmes à travers une stratégie de communication proactive ;
 - ⇒ Vulgarise les principes de bonne gouvernance par le développement du réflexe de compte rendu (rapport financier et rapport d'audit).



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



5. Champs d'action

- ☞ Coordination du processus de sélection des personnels des Projets et Programmes sous Exécution Nationale
- ☞ Planification /Programmation
- ☞ Conduite d'activités de renforcement de capacités
- ☞ Suivi-Evaluation-Contrôle
- ☞ Conduite des Opérations
- ☞ Suivi de l'exécution financière
- ☞ Coordination des exercices d'audit
- ☞ Conduite d'études thématiques



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



6. Éléments de Bilan/ Promotion du NEX

Rubriques	2006	2007	2008	2009	OBSERVATIONS
Appui à la formulation et au démarrage	1	10	15	5	+ La variation du nombre de projets et programmes appuyés par la CAP est fonction du portefeuille de l'année considérée



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

AP 6. Éléments de Bilan/ Promotion du NEX (fin)

Rubriques	2006	2007	2008	2009	OBSERVATIONS
Appui aux exercices de planification	1	4	8	16	+ Systématisation des exercices annuels de planification au niveau de tous les projets et programmes sous Exécution Nationale
Appui au respect des missions du comité de pilotage	Tout le portefeuille				+ Positionnement du comité de pilotage comme seule instance de décision + Le Comité de pilotage est un instrument d'appropriation et de pérennisation des acquis des projets et programmes sous Exécution Nationale

AP 188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

AP 6. Éléments de Bilan/ Promotion du NEX

Rubriques	2006	2007	2008	2009	OBSERVATIONS
Mise en place d'outils de gestion		1	3	4	+ Processus continu de conception d'outils de gestion s'inscrivant dans la dynamique de formalisation et de standardisation enclenchée par la CAP conformément à la Déclaration de Paris par rapport à l'Appropriation
Suivi de l'exécution financière	Tout le portefeuille				+ Amélioration de la qualité des documents Comptables + Réduction des délais de traitement des demandes d'avances de fonds

AP 188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

6. Éléments de Bilan/ Renforcement de capacités

☛ Douze (12) ateliers et/ou séminaires de renforcement de capacités ont été organisés, en 2009, traitant de :

- ☛ Promotion de la modalité Exécution Nationale : 06 ateliers ;
- ☛ Gestion axée sur les Résultats : 01 atelier ;
- ☛ Suivi-évaluation -contrôle : 02 ateliers ;
- ☛ Procédures des Dépenses Publiques : 01 atelier ;
- ☛ Comptabilité et Systèmes Comptables : 02 ateliers.

 188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

6. Éléments de Bilan/ Renforcement de capacités

CONTRAINTE	CONSEQUENCES	OBSERVATIONS
ampleur des besoins exprimés en matière de Renforcement de capacités par rapport aux ressources disponibles	- Faible couverture des besoins en renforcement de capacités	Les demandes proviennent d'acteurs de divers horizons (Ministères Techniques, Partenaires Techniques et Financiers et Projets et Programmes). La CAP a adopté l'option de valorisation des compétences locales au détriment de voyages à l'étranger coûteux et souvent inappropriés.

 188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

6. Éléments de Bilan/Tableau de Bord

RUBRIQUE	RESULTATS	OBSERVATIONS
Tableau de bord sur l'exécution financière	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi trimestriel des tirages - Établissement de la situation trimestrielle et annuelle de l'exécution financière des projets et programmes sous NEX - Élaboration et Publication du Rapport Annuel sur l'absorption des crédits sur Ressources Extérieures (RARE-2007 et 2008) 	<ul style="list-style-type: none"> -Écho très favorable suite à la publication du RARE 2007 - Impact positif qui se traduit par la révision à la hausse du montant requis pour les Avis de Non Objection (ANO)/BM et FIDA -Le RARE s'inscrit désormais en bonne place dans l'agenda national concernant la problématique de mise en œuvre des projets et programmes.

188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

6.Éléments de Bilan/Évolution du portefeuille NEX

	2007	2008	2009
Nombre de projets ou programmes	10	14	20
Total des décaissements	2 196 686 000	2 657 444 291	4 960 395 906
Taux d'accroissement des décaissements	-	21,0%	86,7%

188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 - Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

6. Éléments de Bilan/Coordination des audits

Années	2006	2007	2008	2009	OBSERVATIONS
UNFPA	12	8	8	2	+ Le nombre de projets dépend du volume du portefeuille du partenaire
	---	---	---	---	
	12	8	8	2	

188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

6. Éléments de Bilan/ Communication

- ☛ Élaboration d'un Glossaire sur la gestion des projets et programmes sous Exécution Nationale tiré en 500 exemplaires
- ☛ Élaboration du Cahier du RAF tiré en 300 exemplaires ;
- ☛ Réalisation deux numéros (02) d'un périodique « CAPinfo », édité en 200 exemplaires ;
- ☛ Réalisation d'agendas pour les années 2010 en 300 exemplaires ;
- ☛ Mise en ligne d'un site web « Portail des projets et programmes NEX du Sénégal » ;
- ☛ Institution du Prix « ALPHA » de la Meilleure Équipe de projet/programme ;
- ☛ Organisation d'un petit déjeuner de presse
- ☛ Élaboration et publication du RARE pour les exercices 2007 et 2008 et
- ☛ Organisation de la cérémonie de lancement du RARE 2007 ;

188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

 **6. Éléments de Bilan/ Communication**
Courriers traités

Nature	2007	2008	2009
Arrivée CAP	540	1015	1203
Départ CAP	866	870	1294
Départ DDI	163	264	317
Départ MEF	141	154	145
TOTAL	1710	2303	2959

 188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

 **6. Éléments de Bilan/ Communication**
Nombre réunions tenues du 1^{er} janvier au 31 décembre

Rubriques	2007	2008	2009
Réunions de coordination	43	42	42
Autres réunions	186	183	278
TOTAL	229	225	320

 188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
 Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



7. LECONS APPRISES

- ☞ la demande de plus en plus pressante des Ministères Techniques en matière de renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques exige, de la part de la CAP, la recherche de ressources financières additionnelles ;
- ☞ l'affirmation de plus en plus nette de la modalité « Exécution Nationale » en tant que réponse pertinente à l'Esprit et à la Lettre de la Déclaration de Paris et
- ☞ l'impérieuse nécessité, pour les partenaires financiers des projets et programmes NEX, d'accompagner et de soutenir les activités de recherche de convergences et de synergies pour une meilleure efficacité des interventions sur le terrain



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org



8. PERSPECTIVES

Il s'agira, pour la capitalisation des leçons apprises :

- ☞ de consolider les acquis dans la conduite des activités tout en ouvrant de nouveaux chantiers eu égard à la problématique de mise en œuvre des projets et programmes ;
- ☞ de poursuivre la recherche de l'excellence dans le processus de mise en œuvre des projets et programmes conformément à la démarche de la CAP.



188, Av. Lamine GUEYE X KLEBER, 4^e et 5^e Etages - DAKAR - Tél. 221.33.849.90.20 -
Fax : 221.33.823.95.61 - Email : capmef@orange.sn - Site : www.capmef.org

 **MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION**

 **A la CAP,**

Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes




**C'est
Conseiller sans imposer;
Appuyer sans enfoncer
Partager sans tout prendre.**

186, Avenue Lamine GUEYE prolongée X Rue KLEBER, 4^{ème} - 5^{ème} Etages - DAKAR (Sénégal)
Tél. : 221 33 849 90 20 / Fax : 221 33 823 95 61 - Email : capmef@orange.sn



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES

DIRECTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT

CELLULE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE
DES PROJETS/PROGRAMMES (C.A.P)

PRESENTATION DES REALISATIONS DE LA CAP - ANNEE 2009

A l'occasion du petit déjeuner de presse de la
Cellule d'Appui à la mise en œuvre des projets et programmes (CAP)

I. PRESENTATION DE LA CAP

La Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP) est créée, au sein de la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), par arrêté N° 005645 MEF/DGF/DDI du 23/08/ 2006 modifié par l'arrêté N° 007961 MEF/DGF/DDI du 07/08/ 2007. La CAP est cofinancée par l'État et le PNUD,

La Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP) sous l'ancrage institutionnel de la DDI est dirigée par un Coordonnateur qui rend compte à un Comité de Pilotage présidé par le Directeur de la Dette et de l'Investissement et comprenant la DCEF, le PNUD et l'UNFPA.

Le comité de pilotage est toutefois ouvert à d'autres partenaires tels que des représentants des projets et programmes, d'autres bailleurs de fonds.

La CAP joue :

- a. un rôle d'appui - conseil : selon l'approche par la demande et au regard des problèmes identifiés, la Cellule apporte son appui aux Projets et Programmes et aux Ministères Techniques dans les différents domaines de ses compétences.
- b. un rôle d'accompagnement : la CAP au travers de la modalité Exécution Nationale (NEX), accompagne les projets et programmes dans leur mise en œuvre (de la formulation à la clôture en passant par la mise à disposition des fonds et l'exécution).
- c. un rôle de veille : en assurant le suivi de l'exécution financière des projets et programmes sous Exécution Nationale et la coordination des audits de tous les projets et programmes.

II PRINCIPALES REALISATIONS EN 2009

1. Dans le cadre de la promotion de la Modalité Exécution Nationale

- a. Production du cahier du Responsable Administratif et Financier (RAF)/Assistant Administratif et Financier (AAF) qui sert de support dans le traitement des différentes opérations financières et comptables.
- b. Production d'un glossaire de la mise en œuvre des projets et programmes qui sert d'outil de formation, d'information à l'intention de tous acteurs de la gestion de projets.

- c. Suivi de l'exécution financière à travers un dispositif de qualité qui se traduit par l'augmentation du nombre de projets de programmes qui passe de 14 à 20 avec un volume des décaissements qui ont atteint 4 960 395 906 FCFA contre 2 657 444 291 en 2008 ; soit une progression de plus de 85% par rapport à 2008.
- d. Systématisation des exercices de planification au niveau des projets et programmes.
- e. Plus grande assise de la fonction de suivi-évaluation-contrôle au sein des projets et programmes avec l'appui à la mise en place de dispositifs de suivi-évaluation-contrôle au niveau des différents projets et programmes
- f. Conduite d'atelier de recherche de synergie et de convergence entre projets et programmes pour une meilleure utilisation des ressources

2. Dans le domaine de la Coordination des audits

- a. Augmentation du nombre de partenaires intégrant le dispositif de coordination des audits par la CAP
- b. Lettres de félicitation de la CAP par la Banque Mondiale en trois exercices
- c. Amélioration de la qualité de la gestion des projets ou programmes sous Exécution Nationale à travers la baisse du nombre d'observations majeures (c'est-à-dire une observation qui engendre un niveau de risque moyen ou élevé)

3. Dans le domaine du Renforcement des capacités

Douze (12) ateliers et/ou séminaires de renforcement de capacités ont été organisés, en 2009, traitant de :

- i. Promotion de l'Exécution Nationale : 06 ateliers ;
- ii. Gestion axée sur les Résultats : 01 atelier ;
- iii. Suivi-évaluation -contrôle : 02 ateliers ;
- iv. Procédures des Dépenses Publiques : 01 atelier ;
- v. Comptabilité et Systèmes Comptables : 02 ateliers.

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES

Dakar, le

DIRECTION DE LA DETTE
ET DE L'INVESTISSEMENT

CELLULE D'APPUI A LA MISE EN OEUVRE
DES PROJETS/PROGRAMMES (C.A.P)

ELEMENTS DE DISCOURS

~~~~~

DE MONSIEUR LE COORDONNATEUR  
DE LA CELLULE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET  
PROGRAMMES (C.A.P) A L'OCCASION DU PETIT DEJEUNER DE  
PRESSE DE LA CAP.

Monsieur le Conseiller Technique du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé de la Communication ;

Messieurs les Coordonnateurs de Projets et Programmes ;

Mesdames et Messieurs les journalistes ou Représentants d'Organes de presse ;

Chers Collaborateurs de la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes ;

Mesdames et Messieurs ;

Chers invités,

Permettez moi, tout d'abord, de vous souhaiter la bienvenue et vous remercier très sincèrement pour avoir répondu à notre invitation à ce petit déjeuner de presse qui procède de notre volonté de nous rapprocher des professionnels des médias que vous êtes pour mieux échanger avec vous autour de cet outil qu'est la CAP au service des projets et programmes.

Je voudrais également, profiter de cette occasion pour saluer et féliciter, au nom de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui a bien voulu poursuivre l'expérience CAP en contribuant au financement de celle-ci après la phase expérimentale de deux ans et demi c'est-à-dire à partir de juin 2009.

Faut-il le rappeler, la mise en place de la CAP procède de la volonté des autorités d'assurer une meilleure prise en charge de la problématique de mise en œuvre des projets et programmes à la suite du constat de nombreuses insuffisances, en particulier dans la planification-programmation, le suivi-

évaluation, les opérations, c'est-à-dire l'exécution technique et financière des activités, la conduite des audits et le renforcement des capacités.

Il s'agit à ce niveau, de combler le déficit dans l'encadrement de proximité dont les projets et programmes ont longtemps souffert dans leur mise en œuvre quotidienne (formulation, processus de démarrage des activités, gestion courante et opérations de clôture).

En effet, en dehors des moments formels de concertation (revue tripartite, évaluation à mi-parcours, missions de supervision des partenaires, conférences budgétaires), il n'existait pas de dispositif opérationnel de proximité permettant de répondre à tout moment aux problèmes auxquels les projets et programmes font face.

Il y'a lieu de préciser que dans notre acception, la mise en œuvre d'un projet/programme va de l'idée (Identification) jusqu'à l'extinction (clôture) de celle-ci en passant par la Définition et la Réalisation.

De ce point de vue, la mise en œuvre apparaît plus comme un processus qu'une simple étape comme on a souvent tendance à le croire ; d'où la nécessité d'une approche systémique de la question.

C'est ainsi que, pour permettre une prise en charge correcte de cette problématique, la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP) a été mise en place, en Aout 2006, par arrêté N° 5645/MEF/DGF/DDI du

23 août 2006, modifié par arrêté N°7961/MEF/DGF/DDI/CAP en date du 07 Aout 2007, avec comme pour objectif global de contribuer à l'amélioration du niveau (taux d'absorption des crédits sur ressources extérieures) et de la qualité (respect des règles et procédures) d'exécution des projets et programmes de développement.

Placée sous la tutelle hiérarchique directe de la Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI), la CAP est un service de l'Etat en ce sens qu'elle exécute une partie des missions de l'Ordonnateur National délégué des dépenses d'investissement ; ce qui la confond à une division de la DDI et la distingue des projets classiques.

Ce choix de nos autorités traduit le rôle stratégique dévolu à la CAP et la nécessité de se l'approprier comme outil pour en permettre conséquemment sa pérennisation.

Mesdames et Messieurs

Après vous avoir présenté, l'année dernière, les principaux résultats de la phase pilote (juillet 2006-juin 2009), la CAP souhaite faire de cette rencontre, un rendez-vous annuel pour non seulement vous entretenir des différentes réalisations mais aussi et surtout des nombreux autres défis à relever dans la mise en œuvre des projets et programmes.



Je voudrais, à titre illustratif, - la présentation y viendra de façon plus large - en énoncer quelques uns. En effet, le portefeuille sous Exécution Nationale est passé de quatorze (14) à vingt (20) projets et programmes tandis que le volume des décaissements a doublé dans le même temps passant de Deux Milliards Cent Quatre Vingt Seize Millions Six Cent Quatre vingt Six Mille Francs CFA (2 196 686 000FCFA) à Quatre milliards Neuf Cent Soixante Millions Trois Cent Quatre Vingt Quinze Mille Neuf Cent Six Francs CFA (4 960 395 906 FCFA).

Cet élargissement du portefeuille est également noté au niveau de la coordination des audits où un nombre croissant de partenaires souhaitent intégrer le dispositif de la CAP ; lequel a fini de convaincre ; la deuxième lettre de félicitations de la Banque Mondiale (BM) en trois exercices en constitue un indicateur objectivement vérifiable s'il en était encore besoin.

Dans cet ordre d'idées, j'ai plaisir à vous annoncer deux événements majeurs qui, nous l'espérons, s'inscriront désormais dans l'agenda national. Il s'agit du lancement du Rapport Annuel sur l'Absorption des crédits sur Ressources Extérieures (RARE) au titre de l'exercice 2008 et de la cérémonie de remise du Prix ALPHA de la Meilleure Equipe de Projet ou Programme.

L'écho très favorable de l'édition précédente du RARE et l'élargissement de l'échantillon de partenaires concernés par cette édition donnent à l'événement un supplément d'intérêt certain. Il s'y ajoute qu'au delà des discours et autres protocoles, le document fait une sorte d'évaluation de l'application des principes de la Déclaration de Paris notamment en matière d'appropriation, d'alignement,

d'harmonisation et de responsabilité mutuelle sans oublier la gestion axée sur les résultats qui inspire la rédaction du RARE.

L'initiative de primer la Meilleure Equipe de projet ou programme procède de la même dynamique ; celle de porter toujours plus haut et plus loin le plaidoyer en faveur d'une mise en œuvre satisfaisante des projets et programmes en primant les équipes de projets et programmes qui se sont distinguées par l'ampleur des résultats sur le terrain et la qualité de la gestion. Le Prix ALPHA prône la culture de la performance dans l'utilisation des ressources tant du point de vue quantitatif (niveau d'atteinte des résultats) que qualitatif (respect des règles et procédures dans la conduite des opérations).

Nous ne manquerons pas de vous convier, très prochainement, à la restitution et au partage des résultats de ces deux initiatives en vue de susciter des échanges avec les différents partenaires.

D'une manière générale et en dépit des importants résultats enregistrés, la CAP a conscience de l'ampleur de la tâche qui reste à faire tant il est vrai que la performance est un défi permanent.

Il est tout aussi vrai que la réussite de la mission assignée à la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP) dépend de la nécessaire mise en commun des énergies et donc de la qualité de la collaboration entre les parties prenantes.

C'est pourquoi, je voudrais saisir cette occasion pour saluer et remercier les Coordonnateurs de Projet/Programme et/ou leurs représentants qui ont bien voulu faire le déplacement mais surtout me réjouir de la qualité de la collaboration au niveau du portefeuille des projets et programmes sous Exécution Nationale en exhortant toutes les parties prenantes à maintenir le cap avec la CAP qui a fini de faire du partenariat un principe directeur de sa stratégie d'intervention.

Mesdames et Messieurs

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne moisson d'informations à travers la présentation et les échanges qui vont suivre.

Ce sont là, quelques mots que je voulais vous livrer en guise d'introduction.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.